



BILAN SANITAIRE COLZA

BSV HAUTS-DE-FRANCE 2023

Animateurs Filières :

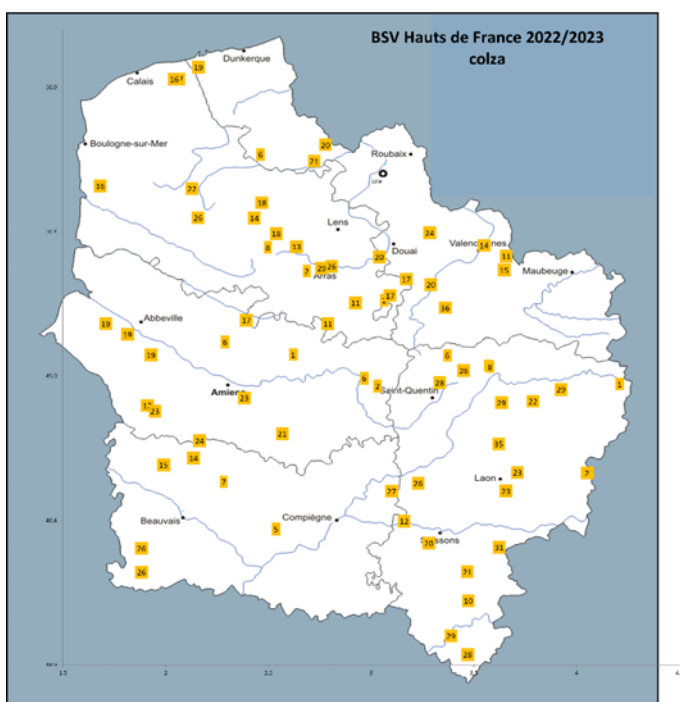
Martine ROUX-DUPARQUE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE

Charles SAGNIER - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS

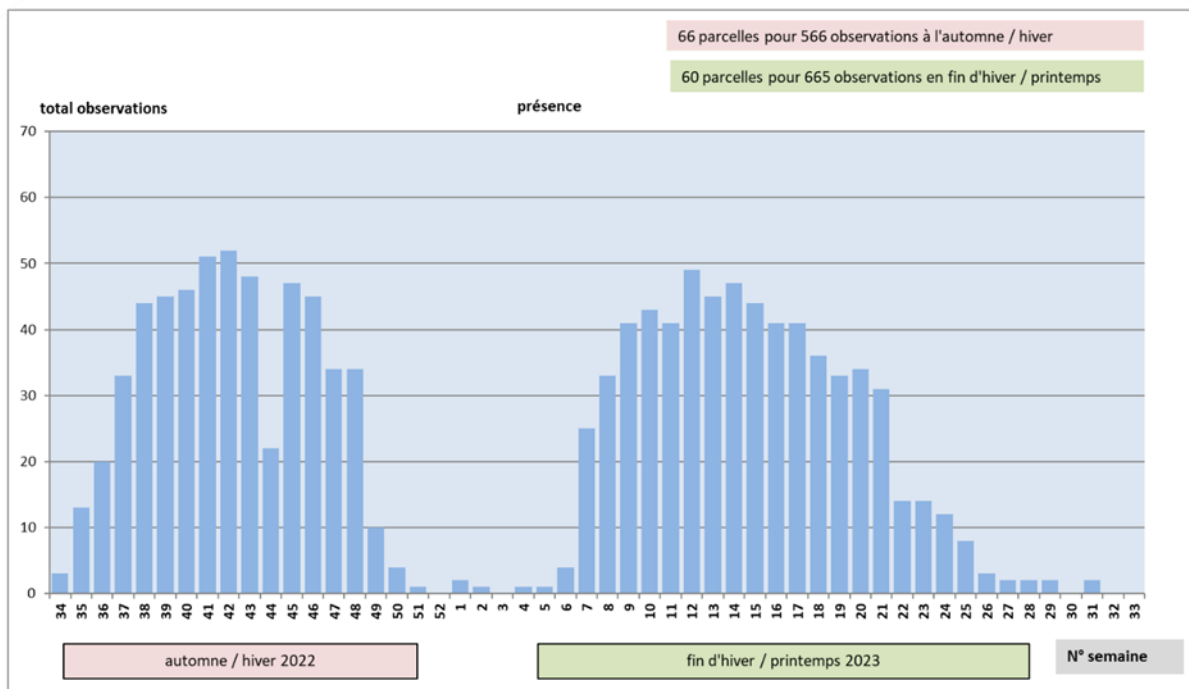
Nicolas LATRAYE - TERRES INOVIA

Le réseau d'observations Hauts-de-France 2022-2023

En 2022-2023, le réseau de surveillance biologique du territoire était composé de 73 parcelles de colza suivies régulièrement par 56 observateurs appartenant à 18 structures.



Partenaires	nb parcelles
AGCONSEIL	1
CA 02	4
CA 60	4
CA 80	3
CERESIA	20
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	13
ETS CHARPENTIER	1
ETS JOURDAIN	2
FREDON PICARDIE	1
LYCEE AGRICOLE ARRAS	1
NORD NEGOCE	1
SARL AGRO VISION	1
SETAB	2
SOUFFLET AGRICULTURE	1
SRAL	3
SRAL PICARDIE	3
TERRES INOVIA	1
UNEAL	11
TOTAL	73



Contexte agro-climatique : les faits marquants de la campagne colza 2022-2023

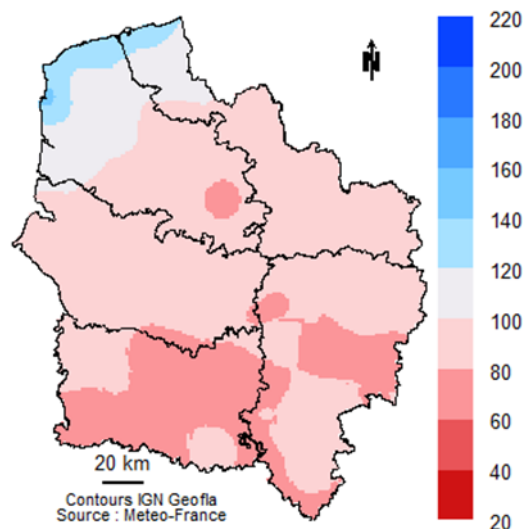
Une phase d'implantation et de levée dans des conditions plutôt bonnes

Cette année, Il aura fallu composer avec les épisodes orageux du mois d'août pour déclencher les semis de colza.

Les semis réalisés durant la première décennie d'août (8 au 12 août) ont été dans l'ensemble plus favorables à la croissance du colza que les semis de fin août/courant septembre du fait d'une installation plus précoce et d'une pression insectes plus faible (limaces et altises).

Dans les parcelles avec la paille du précédent exportée, la pression des repousses de céréales a été parfois importante dans les anciens passages d'andain ce qui a pénalisé le peuplement du colza. Parallèlement, les conditions d'application souvent limitantes (peu d'hygrométrie) n'ont pas permis l'efficacité escomptée des anti-graminées foliaires.

Le mois de septembre 2022 se distingue en tant que l'un des mois les plus chauds enregistrés.



Carte : Pourcentage de pluies par rapport à la normale (2002-2021) du 01/08/2022 au 19/02/2023

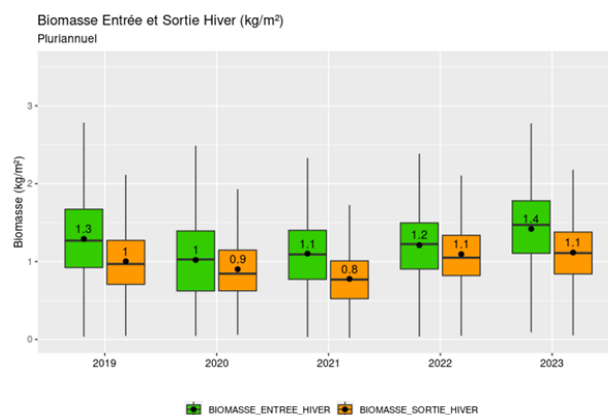
Une bonne dynamique de croissance jusqu'au printemps

Avec une température moyenne en octobre supérieure de 3°C par rapport aux normales, les colzas ont montré des biomasses très satisfaisantes en entrée hiver avec une biomasse moyenne de 1.42 kg/m² dans la région.

Les colzas levés tardivement ont réussi à s'installer grâce à ces conditions favorables. Ils ont le plus souvent été conservés même si leur développement aérien et racinaire plus faible limitait leur potentiel.

Grâce à leur biomasse et une quasi-absence de gelée hivernale, les colzas présentent un état satisfaisant en sortie hiver et une dynamique de reprise correcte.

Malgré tout, des pertes de biomasses de l'ordre de 30 à 50% entre l'entrée et la sortie hiver sont observées.

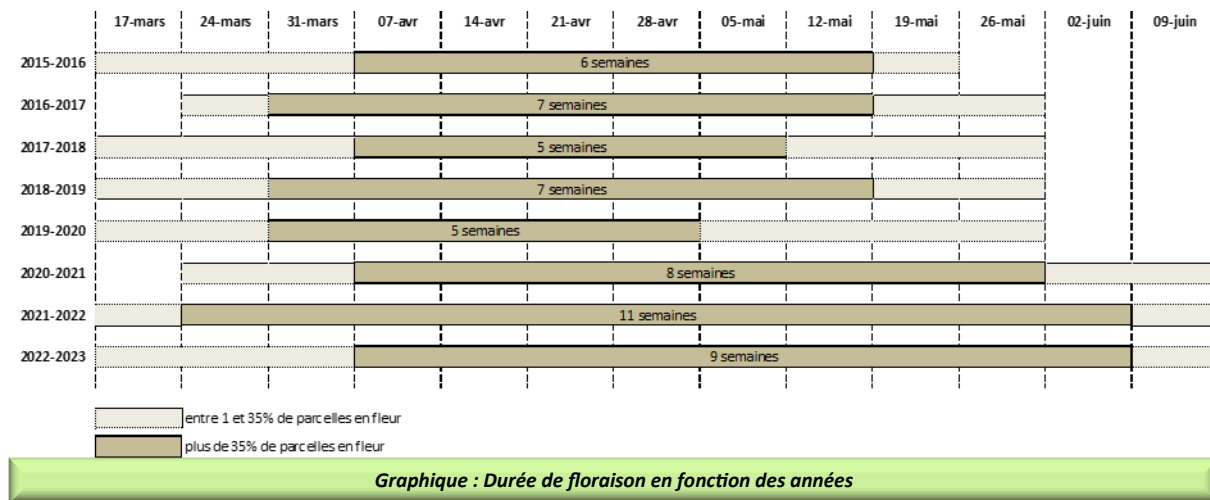


Des bonnes conditions tout au long du printemps

La floraison s'est déroulée dans des conditions de températures fraîches et de luminosité en retrait par rapport aux normales.

Le quotient photo-thermique (rapport rayonnement/température), caractérise l'aptitude de la plante à produire des fleurs et à les transformer en siliques (nouaison). Cet indicateur est favorable pour les floraisons ayant débuté début avril et jugée légèrement déficitaire à correct pour les floraisons plus tardives (fin avril – mi-mai). Nous considérons qu'au-delà de 1.5 le quotient photo-thermique n'est plus limitant. A noter que les hétérogénéités journalières de rayonnement ont pu perturber le bon fonctionnement des plantes (moins d'activité photosynthétique).

Les précipitations du mois d'avril ont été favorables à la floraison.



Un excès thermique en fin de cycle

A partir de début mai, les précipitations se réduisent fortement et les températures deviennent plus élevées avec présence de températures échaudantes fin mai (> 25°C).

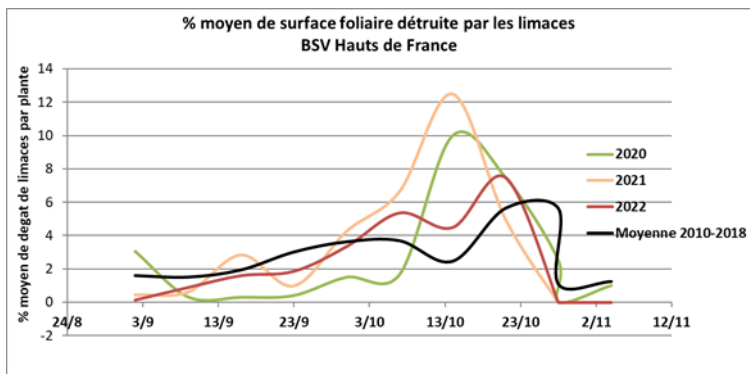
Si bien que début juin, en plus d'un stress thermique, les colzas sont soumis à un stress hydrique qui pénalise le remplissage des grains (PMG).

Bilans ravageurs

Limaces

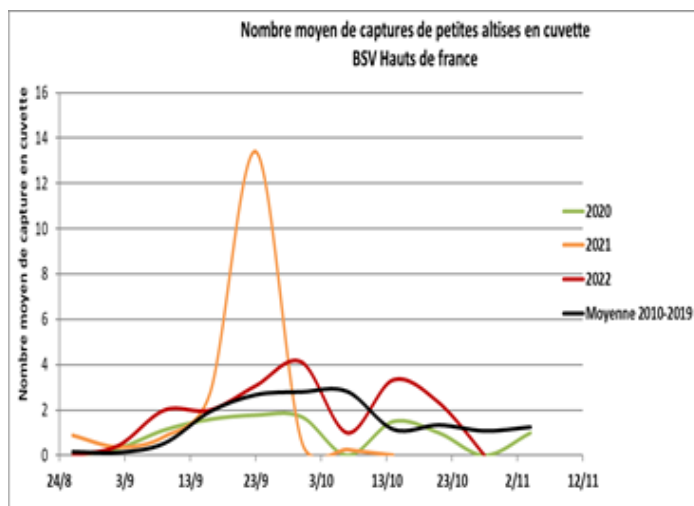
Avec l'été humide, les limaces étaient présentes en début de campagne.

Cependant, les dégâts restent limités du fait de la bonne dynamique de croissance des colzas.



Petites altises

Les captures ont été plutôt faibles en 2022 sauf dans quelques parcelles isolées semées précocement. La bonne dynamique de croissance a limité les dégâts de ces dernières.

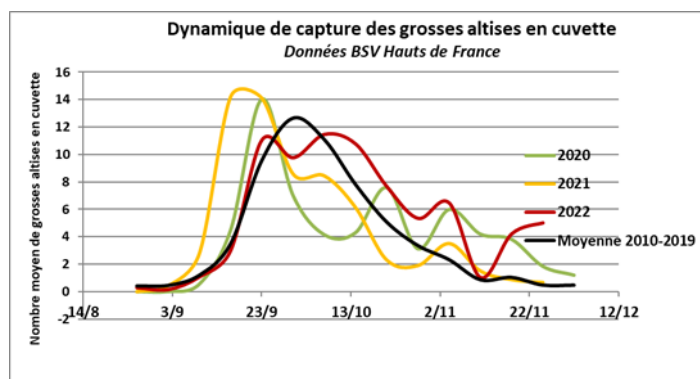


Altises d'hiver (adultes)

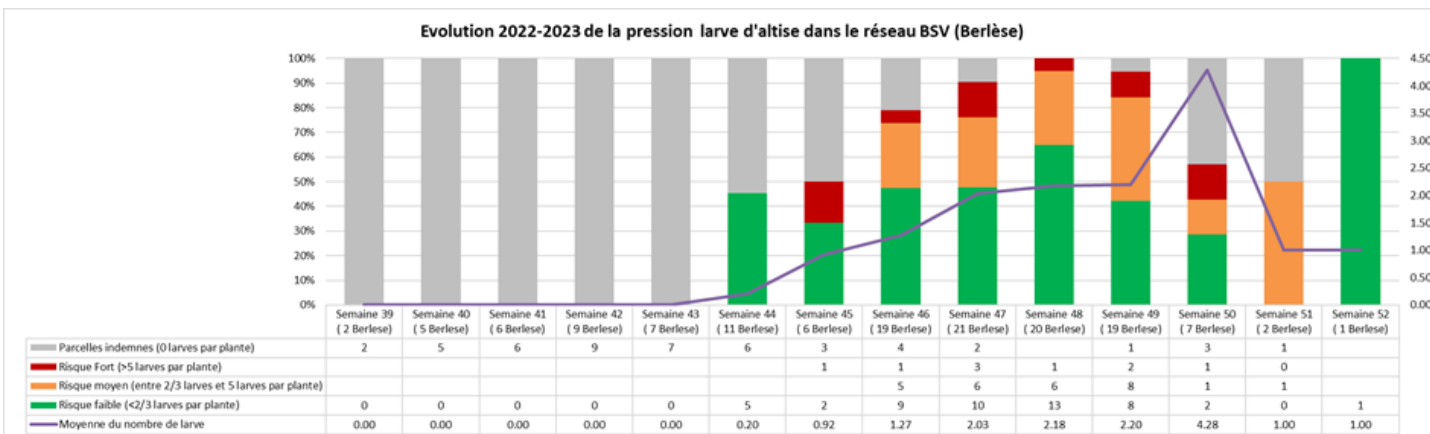
Les grosses altises ont été capturées un peu plus tardivement que les années précédentes, se rapprochant de la moyenne 2010-2019. Leur activité a perduré avec une certaine intensité jusque fin novembre.

Altises d'hiver (larves)

Avec une pression faible à modérée en entrée et sortie hiver et une bonne dynamique de croissance, l'infestation de larves de grosses altises a été faiblement à moyennement préjudiciable pour les colzas. On retrouve peu de colzas chétifs et buissonnants au cours de la campagne.



Ci-dessous, l'évolution des larves de grosses altises au cours de la campagne 2022-2023:



Pour rappel :

le seuil est à 5 larves par plante lorsqu'il n'y a pas de risque agronomique (biomasse > 45 g/plante en entrée hiver, croissance continue) et à 2-3 larves par plante lorsqu'il y a un risque agronomique.

Larves de tenthrèdes

Des larves de tenthrèdes ont été signalées à 2 reprises sur une seule parcelle de réseau en septembre sans pour autant engendrer des dégâts importants.

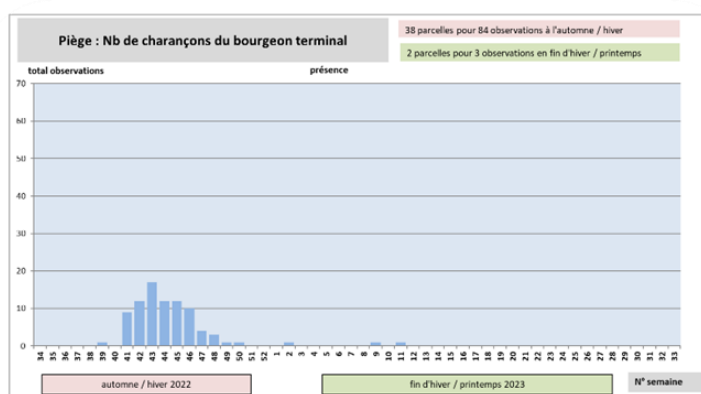
Pucerons verts et cendrés à l'automne

Comme la campagne passée, la pression en pucerons a été faible pour cette campagne sans impact sur la culture.

Charançons du bourgeon terminal (CBT)

84 signalisations du CBT ont été faites à l'automne et au printemps. Le vol du charançon du bourgeon terminal reste malgré tout faible cette année même si quelques captures importantes ont pu être enregistrées.

Mais comme habituellement en Hauts de France, aucun dégât significatif dû au CBT n'a été signalé dans la région.



Mouche du chou

Ravageur secondaire du colza pour lequel il n'existe aucun moyen de lutte, la mouche du chou se fait généralement discrète. Elle a été signalée 8 fois de début octobre à mi-novembre. Les attaques restent globalement faibles.

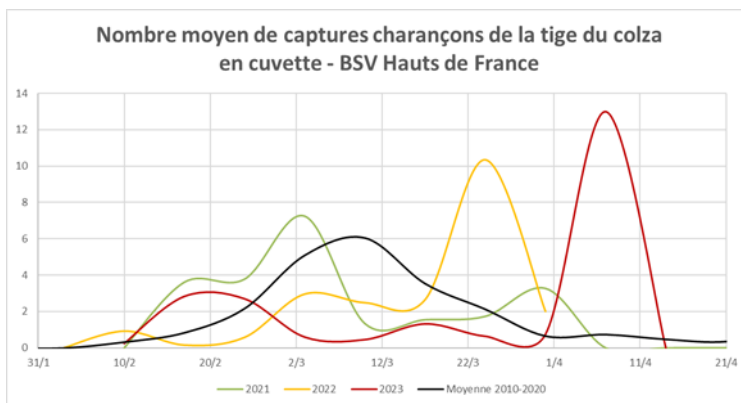
Noctuelle terricole

La noctuelle terricole a été signalée 3 fois cette année. Tout comme la campagne dernière, l'impact fut faible.

Charançon de la tige du colza

Du fait de la reprise de végétation rapide et des conditions venteuses encore une fois présente au printemps, le vol des charançons de la tige du colza a été beaucoup plus tardif qu'historiquement.

Quelques dégâts (déformations, éclatements) dus aux piqûres des charançons ont été observés mais leur gravité reste assez faible à la vue de l'avancée des stades lors du pic de vol.



Méligèthes

Le vol était globalement plus tardif cette année, dû majoritairement aux conditions très fraîches du début de printemps.

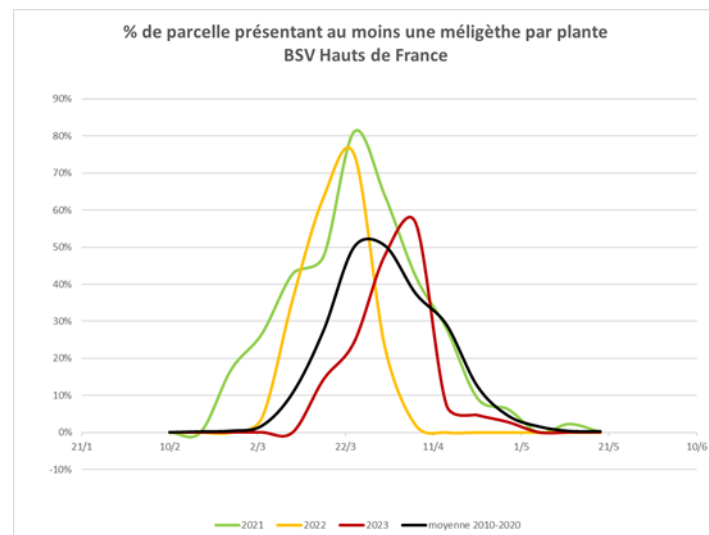
L'arrivée des méligèthes mi-avril, date où la majorité des parcelles avaient des fleurs, a permis de limiter l'impact sur la culture.

Charançons des siliques et cécidomyies

La pression en charançons des siliques et des cécidomyies était globalement faible cette année.

Pucerons cendrés (printemps)

Les pucerons cendrés ont été observés dans 9 parcelles de fin mars à mi-juin. Hormis quelques exceptions, les infestations sont restées en général en bordure de parcelle et/ou sous le seuil de nuisibilité (2 colonies/m² jusqu'au stade G4).



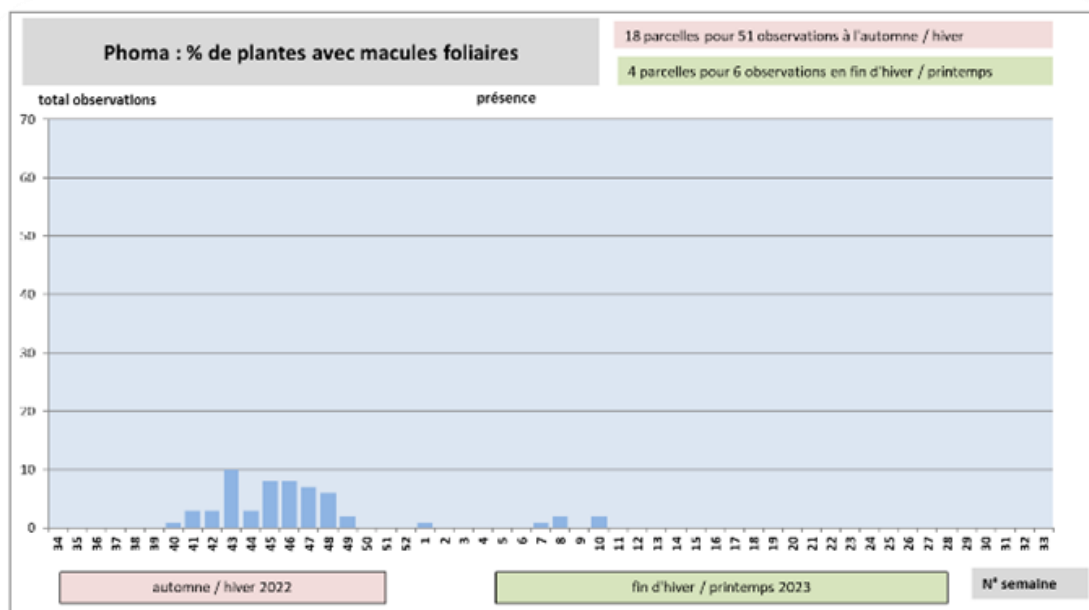
Bilan maladies

Phoma

De nombreux symptômes de Phoma ont été observés à l'automne.

La présence de cette maladie est restée modérée, voire inexistante si la variété choisie était classée TPS.

Une parcelle a été observée avec des nécroses au collet mais dans des proportions mesurées.



Sclérotinia

Le sclérotinia s'est déclaré dans 4 parcelles de fin avril à fin juin avec des intensités très faibles.

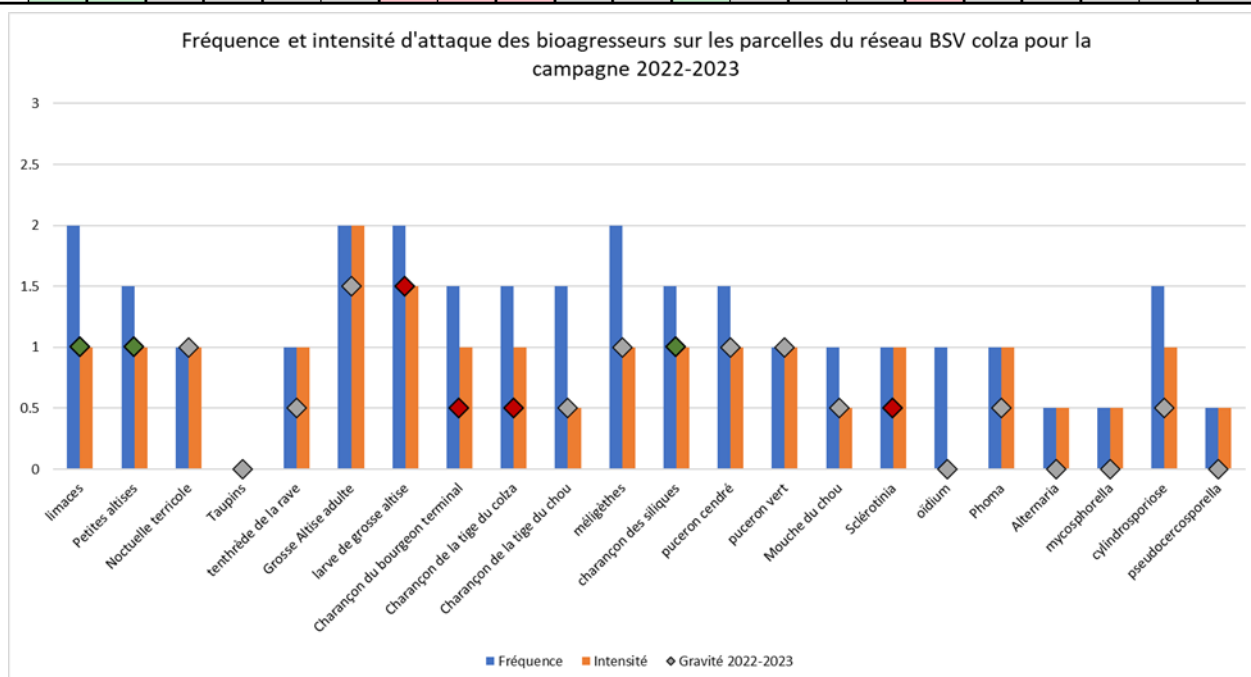
Pourtant, les kits pétales réalisés cette année ont montré qu'en moyenne 54% des pétales portaient le champignon. Malgré l'inoculum présent, les températures fraîches du mois de mai n'ont pas permis au champignon de se développer davantage sur les colzas.

Cylindrosporiose

La cylindrosporiose a été observée de début mars à mi-juin dans 5 parcelles. Les conditions climatiques fraîches n'ont pas été favorables à son développement.

Evolution des fréquences et intensités d'attaques des bioagresseurs.

	limaces	Petites altises	Noctuelle terricole	Taupins	tenthrede de la rave	Grosse Altise adulte	larve de grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou	méligèthes	charançon des siliques	puceron cendré	puceron vert	Mouche du chou	Sclérotinia	oidium	Phoma	Alternaria	mycosphorella	cylindrosporiose	pseudocercospora	
Fréquence	2	1.5	1	0	1	2	2	1.5	1.5	1.5	2	1.5	1.5	1	1	1	1	1	0.5	0.5	1.5	0.5	
Intensité	1	1	1	0	1	2	1.5	1	1	0.5	1	1	1	1	0.5	1	0	1	0.5	0.5	1	0.5	
Gravité	1	1	1	0	0.5	1.5	1.5	0.5	0.5	0.5	1	1	1	1	0.5	0.5	0	0.5	0	0	0.5	0	
Rapport Année n-1	-	-	=	=	=	=	+	+	+	=	=	-	=	=	=	+	=	=	=	=	=	=	=



Dans le graphique ci-dessus, l'**intensité** des attaques est représentée par l'histogramme orange, la **fréquence** des attaques par l'histogramme bleu et la **gravité** des attaques par le nuage de points. La couleur des points dépend de l'évolution du bioagresseur par rapport à l'année précédente. Une gravité similaire à l'année n-1 est représentée par les **point noirs**, une **gravité supérieure par les points rouge** et une **gravité inférieure par les points verts**.

Fréquence : 0 = Absent / 1 = rare, épart / 2 = régulier / 3 = généralisé à l'ensemble des parcelles

Intensité et gravité : 0 = Nulle / 1 = faible ou sans conséquence, (pas d'incidence économique ou incidence toujours inférieure au coût de l'intervention) / 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) / 2 = assez forte à forte (avec généralement une incidence économique) / 3 = grave (avec fortes pertes de récolte).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambre d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genève, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIA, PHYTEUR, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Yereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

